

Le 1<sup>er</sup> avril 2021, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bruno BEAUDREY, Président, à la Salle de la communication d'Anteuil.

La séance est ouverte à 19h30. Le quorum est atteint.

**Date de la convocation : 25/03/2021**

### **PRESENTS :**

Bruno BEAUDREY (*Etrappe*), Raymond BOBY (*Bournois*), Sandrine BOITEUX (*Gondenans les Moulins*), Marie-Odile BONDENET (*Accolans*), Jacky BOUVARD (*Trouvans*), Martine COLLERY (*Rougemont*), Georges CONTEJEAN (*Geney*), Joseph CUENOT (*Mésandans*), Marc-André DODIVERS (*Blussans*), Christian DROUVOT (*Saint-Georges-Armont*), Séverine DUCROUX (*Rougemont*), Marc FARINE (*Roche-lès-Clerval*), Jeanne-Antide FELEZ (*Lanthenans*), Pierre FILET (*Montagney-Servigney*), Georges GARNIER (*Pays de Clerval*), Edwige GARRESSUS (*Hyémondans*), Alain GIRARDOT (*Gondenans-Montby*), Nicolas GRUNEISEN (*Cubry*), Claude HALM (*Fontaine-lès-Clerval*), François HERMOSILLA (*Faimbe*), Gérard HOUILLON (*Montussaint*), Claude HUEBER (*Onans*), Philippe JANUEL (*Avilley*), Gérard JOUILLEROT (*Anteuil*), Michel LAURENT (*L'Isle sur le Doubs*), Martine LOHSE (*L'Isle sur le Doubs*), Martine MARQUIS (*Pays-de-Clerval*), Virginie MERCIOL (*Marvelise*), René MOREL (*Pays-de-Clerval*), Michel MOTTE (*Branne*), Stéphanie PACCHIOLI (*L'Isle sur le Doubs*), Joëlle PAHIN (*L'Isle sur le Doubs*), André PARROT (*Désandans*), Marie-Blanche PERNOT (*Blussangeaux*), Chantal PIGNAUT (*L'Isle sur le Doubs*), Alain ROTH (*L'Isle sur le Doubs*), Marcel SALLES (*Anteuil*), Thierry SALVI (*Rougemont*), Cyril SIMONIN (*Appenans*), Emmanuel SPADETTO (*Mondon*), Serge TAILLARD (*L'Hôpital Saint Lieffroy*), Laurent TOURTIER (*L'Isle sur le Doubs*), Emilie TYROLE (*Fontenelle-Montby*), Valérie ULMANN (*Arcey*), Francis USARBARRENA (*L'Isle sur le Doubs*), Michel VERDIERE (*Arcey*), Jean-Claude VERMOT (*Pays de Clerval*),

### **ABSENTS EXCUSES :**

Emmanuelle BIANCHI-LAVILLE (*Uzelle*), Claude BOURIOT (*L'Isle sur le Doubs*), Christophe BOUVIER (*Médière*), Pascal FALLOT (*Rang*), Michel GONIN (*Viethorey*), Marie-Pierre VERNAY (*Pompierre sur Doubs*),

### **ABSENTS SUPPLEES :**

Danièle NEVERS (*Cuse et Adrisans*) représentée par son suppléant Virginie MAURIVARD ; Olivier PERRIGUEY (*Mancenans*), représenté par son suppléant Philippe PARPANDET

### **ABSENTS REPRESENTES :**

Nathalie BELZ (*L'Isle sur le Doubs*), pouvoir à Martine LOHSE ; Christophe DUPONT (*Arcey*), pouvoir à Michel VERDIERE ; Chantal JACQUEMIN (*Arcey*), pouvoir à Valérie ULMANN ; Catherine LAIGNEAU (*Désandans*), pouvoir à André PARROT ; Alain PASTEUR (*Arcey*), pouvoir à Michel VERDIERE ; Fabrice VRILLACQ (*Gémonval*), pouvoir à François HERMOSILLA ; Victor ZUAN (*Abbenans*), pouvoir à Jacky BOUVARD.

### **ABSENTS :**

Fabienne CARRIQUI (*Huanne-Montmartin*), Christophe CATALA (*Cubrial*), Thierry CHIERICI (*Tournans*), François CIRESA (*Soye*), Claude COURGEY (*Rougemont*), Sylvain DUBOIS (*Romain*), Annie GROSJEAN (*Nans*), Nathalie PARENT (*Sourans*), Pierre PEGEOT (*La Prétière*), Victorien PIEGELIN (*Gouhelans*), David POSTIF (*Rognon*), Gilles SAULNIER (*Tallans*), Jean-Pierre VAILLET (*Puessans*).

## SECRETAIRE DE SEANCE :

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, a été désignée secrétaire de séance Valérie ULMANN, parmi les membres du conseil communautaire.

## Dispositif particulier pour cause de crise sanitaire

Cette réunion de conseil s'est tenue en présentiel, avec un respect strict des règles édictées par la situation sanitaire en cours :

- Port du masque rendu obligatoire par décret en milieux clos à compter de lundi 20 juillet 2020
- Distanciation entre chaque élu scrupuleusement respectée, notamment lors de l'entrée et la sortie
- Déplacements évités au maximum en cours de réunion
- gel hydroalcoolique tenu à disposition des élus

Elle s'est tenue également en conformité avec la Loi d'Etat d'Urgence Sanitaire prévoyant, pour la tenue des assemblées, la réduction du quorum à 1/3 des membres et la possibilité pour un membre d'être porteur de 2 pouvoirs au lieu d'1 en temps normal.

### Préambule :

Intervention de Michel LAURENT :

Point sur la vaccination en cours au centre de vaccination de l'Isle sur le Doubs.

### Approbation du compte-rendu du conseil communautaire du 11 mars 2021

M. Bruno BEAUDREY, Président, rappelle les points traités lors de la séance du Conseil Communautaire réuni le 11 mars 2021 et, en l'absence d'observation, considère ce compte rendu approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

## Rappel de l'ordre du jour

### FINANCES / BUDGETS

1. Débat d'orientation budgétaire (*cf annexe 1*)
2. Approbation des comptes administratifs et leur concordance avec les comptes de gestion du trésorier
  - . Budget annexe OT et animations touristiques et culturelles (M14)
  - . Budget annexe ZA Combe Rosiers à l'Isle sur le Doubs (M14)
  - . Budget annexe ZA de Rang (M14)
  - . Budget annexe ZA du Pré Rond à Cuse et Adrisans (M14)
  - . Budget annexe ZA d'Arcey (M14)
  - . Budget annexe Hôtel d'entreprises de Rougemont (M14)

### TOURISME

3. Halte nautique de Pays-de-Clerval : lancement de l'étude et demande de subventions

### EAU ET ASSAINISSEMENT

4. Attribution du marché « Amélioration quantitative et qualitative de l'adduction d'eau potable sur la CC2VV (lots 1 et 2)

### Questions et informations diverses

### 1. Présentation du DOB 2021 (Débat d'Orientation Budgétaire)

Les éléments du DOB ont été présentés par Bruno BEAUDREY, Président, André PARROT, vice-Président au budget et les autres vice-Présidents pour les thématiques relevant de leurs délégations. David VERMOT, Directeur Général des Services a également complété cette présentation.

En complément de la séance du 11 mars 2021 durant laquelle avaient été présentés successivement à l'assemblée :

- les grands axes de la Loi de Finances 2021, et notamment ses impacts sur les leviers fiscaux de notre collectivité
- les résultats budgétaires du budget général et l'évolution de celui-ci depuis 2017
- la composition et l'évolution des recettes de fiscalité depuis 2017
- l'évolution de la DGF depuis 2017
- l'état de la dette de la CC2VV
- l'organisation budgétaire de la CC2VV (1 budget général et 10 budgets annexes en 2020, 1 budget général et 6 budgets annexes en 2021).
- les grandes composantes du budget général : composition de la fiscalité, dotation globale de fonctionnement

Ont été présentés à l'assemblée le bilan 2020 et les perspectives 2021 :

- pour le budget général, pour chaque service
- pour chaque budget annexe

***L'intégralité du document présenté en séance figure en annexe du présent compte-rendu.***

Arrivée de M. Christian DROUVOT à 20h15

**Budget Général : service communication**, par Martine MARQUIS.

**Budget Général : service MSAP/EFS** par Stéphanie PACCHIOLI

#### ☞ Discussions / réactions

- ✓ **François HERMOSILLA** demande ce qu'il en est au niveau des 2.50 € de participation des communes ?  
**Bruno BEAUDREY** indique que certaines communes n'ont pas donné leur accord, et qu'il envisage des interventions dans les conseils municipaux pour réexpliquer le sujet.
- ✓ **Bruno BEAUDREY** indique également que ces services font le travail de Pôle Emploi sans en percevoir les subventions. Il va bientôt rencontrer les services de l'état sur ce point.
- ✓ **Nicolas GRUNEISEN** rappelle que ce sont des missions de l'état et que ce ne devrait pas être à la communauté de communes et aux mairies de les supporter.

**Budget Général : service Enfance/Jeunesse** par David VERMOT, en remplacement d'Alain PASTEUR, excusé.

☞ Discussions / réactions

- ✓ *François HERMOSILLA demande si le service Jeunesse intervient encore sur le collège de Bart. Bruno BEAUDREY lui répond que non, ce service n'existe plus.*
- ✓ *David VERMOT précise que le futur animateur du secteur de Pays de Clerval sera partagé avec le secteur d'Arcey, de manière à poursuivre les activités en direction des adolescents sur cette partie du territoire.*

**Budget Général : service Rural H2** par Bruno BEAUDREY

Le président indique que les résultats d'une rencontre récente avec les dirigeants d'APRR sont très encourageants. Il explique à l'assemblée qu'un chargé de mission dédié spécifiquement à ce projet sera recruté par l'association prochainement. Des candidats ont déjà été rencontrés. Ce recrutement est indispensable pour faire avancer les choses.

Il rappelle que l'objectif général de cette opération est de ramener de l'activité et de l'emploi sur le secteur de l'Isle-sur-le-Doubs.

☞ Discussions / réactions

- ✓ *Claude HUEBER fait part de sa satisfaction et souligne le caractère ambitieux de ce projet d'avenir pour notre territoire.*

**Budget Général : Pacte Financier et Fiscal** par André PARROT

André PARROT décrit l'intérêt et les objectifs du Pacte Financier et Fiscal. Il précise que les destins de nos communes et de notre communauté de communes sont étroitement liés.

Cet outil est indispensable et structurant pour l'avenir de notre territoire « bloc-communal ».

☞ Discussions / réactions

- ✓ *Michel LAURENT demande dans quel délai cet outil sera mis en place et fait part de son inquiétude par rapport aux fonds de concours.*
- ✓ *André PARROT estime que le PFF sera terminé d'ici 1 année (prêt pour les budgets 2022).*

Départ de Georges CONTEJEAN à 21h

**Budget Général : Ressources Humaines** par Laurent TOURTIER

**Budget Général : Programme d'investissement 2021** par Jacky BOUVARD

☞ Discussions / réactions

- ✓ *François HERMOSILLA demande des précisions sur l'inscription de crédits d'investissement pour l'acquisition d'un tracteur à 55 000 €*  
*Jacky BOUVARD explique que cet achat est prévu pour mécaniser les services techniques de la collectivité afin de leur permettre de poursuivre l'entretien du patrimoine CC qui s'agrandit (voie verte, futur gymnase d'Arcey, installations eau et assainissement) et de fournir un meilleur service aux communes.*

**Budgets annexes ZA et Hôtel d'entreprise** présentés par Alain ROTH

**Budget annexe Tourisme** présenté par Thierry SALVI

**Budgets annexes Eau, Assainissement et SPANC** présentés par Emmanuel SPADETTO

**DELIBERATION :**

L'exposé entendu, et après que les élus de l'exécutif aient :

- répondu à toutes les questions des membres de l'assemblée,
- apporter toutes les précisions et compléments d'information jugés nécessaires

**L'assemblée valide les éléments du Débat d'Orientation Budgétaire présenté pour l'exercice 2021**

**Votants : 54    Exprimés: 54    Pour : 54    Abstention : 0    Contre : 0    Unanimité**

## **2. Approbation des comptes administratifs et de leur concordance avec les Comptes de gestion du Trésorier :**

### **✓ Budget annexe office du tourisme et animations touristiques et culturelles (M14)**

Le Président présente à l'assemblée le compte administratif du **BUDGET ANNEXE « OFFICE DU TOURISME » de la CC2VV** pour l'exercice 2020.

Fonctionnement :

Dépenses : 62 060.34 €

Recettes : 23 297.37 €

Déficit : 38 762.97 €

Investissement

Dépenses : 5 345.48 €

Recettes : 14 659.48 €

Excédent : 9 314.00 €

**Résultat global de clôture : - 29 448.97 €**

**DELIBERATION :**

Après examen, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le compte de gestion du trésorier pour ce budget.

**Votants : 56    Exprimés: 56    Pour : 56    Abstention : 0    Contre : 0    Unanimité**

En application de l'article L.2121-14 du CGCT, le président s'étant retiré au moment du vote, le conseil, sous la présidence de M. André PARROT, élu président de séance, approuve le compte administratif 2020 du budget annexe OT et animations touristiques et culturelles de la CC2VV, constatant sa concordance avec le compte de gestion du trésorier précédemment approuvé.

**Votants : 53    Exprimés: 53    Pour : 53    Abstention : 0    Contre : 0**

✓ **Budget annexe Hôtel d'Entreprises (M14)**

Le Président présente à l'assemblée le compte administratif du **BUDGET ANNEXE « HOTEL D'ENTREPRISES » de la CC2VV** pour l'exercice 2020.

Fonctionnement :

Dépenses : 11 138.36 €

Recettes : 15 965.00 €

Excédent : 4 826.64 €

Investissement

Dépenses : 45 435.70 €

Recettes : 5 020.04 €

Déficit : 40 415.66 €

Résultat global de clôture : - 35 589.02 €

**DELIBERATION :**

Après examen, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le compte de gestion du trésorier pour ce budget.

**Votants : 56    Exprimés: 56    Pour : 56    Abstention : 0    Contre : 0    Unanimité**

En application de l'article L.2121-14 du CGCT, le président s'étant retiré au moment du vote, le conseil, sous la présidence de M. André PARROT, élu président de séance, approuve le compte administratif 2020 du budget annexe HOTEL D'ENTREPRISES de la CC2VV, constatant sa concordance avec le compte de gestion du trésorier précédemment approuvé.

**Votants : 53                    Exprimés: 53                    Pour : 53                    Abstention : 0                    Contre : 0**

✓ **Budget annexe ZA Combe Rosiers (M14)**

Le Président présente à l'assemblée le compte administratif du **BUDGET ANNEXE « ZA de la Combe Rosiers » de la CC2VV** pour l'exercice 2020.

Fonctionnement :

Dépenses : 376 863.65 €

Recettes : 389 875.04 €

Excédent : 13 011.39 €

Investissement

Dépenses : 535 538.55 €

Recettes : 361 104.86 €

Déficit : 174 433.69 €

**Résultat global de clôture : - 161 422.30 €**

**DELIBERATION :**

Après examen, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le compte de gestion du trésorier pour ce budget.

**Votants : 56 Exprimés: 56 Pour : 56 Abstention : 0 Contre : 0 Unanimité**

En application de l'article L.2121-14 du CGCT, le président s'étant retiré au moment du vote, le conseil, sous la présidence de M. André PARROT, élu président de séance, approuve le compte administratif 2020 du budget annexe ZA Combe Rosiers de la CC2VV, constatant sa concordance avec le compte de gestion du trésorier précédemment approuvé.

**Votants : 53 Exprimés: 53 Pour : 53 Abstention : 0 Contre : 0**

✓ **Budget annexe ZA de Rang (M14)**

Le Président présente à l'assemblée le compte administratif du **BUDGET ANNEXE « ZONE DE RANG » de la CC2VV** pour l'exercice 2020.

Fonctionnement :

Dépenses : 6 644.10 €

Recettes : 4769.10 €

Déficit :1 875.00 €

Investissement

Dépenses : 9 538.20 €

Recettes : 4 769.10 €

Déficit : 4 769.10 €

**Résultat global de clôture : - 6 644.10 €**

**DELIBERATION :**

Après examen, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le compte de gestion du trésorier pour ce budget.

**Votants : 56 Exprimés: 56 Pour : 56 Abstention : 0 Contre : 0 Unanimité**

En application de l'article L.2121-14 du CGCT, le président s'étant retiré au moment du vote, le conseil, sous la présidence de M. André PARROT, élu président de séance, approuve le compte administratif 2020 du budget annexe ZA de Rang de la CC2VV, constatant sa concordance avec le compte de gestion du trésorier précédemment approuvé.

**Votants : 53 Exprimés: 53 Pour : 53 Abstention : 0 Contre : 0**

✓ **Budget annexe ZA de Cuse (M14)**

Le Président présente à l'assemblée le compte administratif du **BUDGET ANNEXE « ZAE DU PRE ROND à Cuse & Adrisans » de la CC2VV** pour l'exercice 2020.

Fonctionnement :

Dépenses : 542 346.27 €

Recettes : 714 169.41 €

Excédent : 171 823.14 €

Investissement

Dépenses : 872 476.67 €

Recettes : 529 620.06 €

Déficit : 342 856.61 €

**Résultat global de clôture : - 171 033.47 €**

**DELIBERATION :**

Après examen, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le compte de gestion du trésorier pour ce budget.

**Votants : 56    Exprimés: 56    Pour : 56    Abstention : 0    Contre : 0    Unanimité**

En application de l'article L.2121-14 du CGCT, le président s'étant retiré au moment du vote, le conseil, sous la présidence de M. André PARROT, élu président de séance, approuve le compte administratif 2020 du budget annexe ZA de Cuse de la CC2VV, constatant sa concordance avec le compte de gestion du trésorier précédemment approuvé.

**Votants : 53                    Exprimés: 53                    Pour : 53                    Abstention : 0                    Contre : 0**

✓ **Budget annexe ZA d'Arcey (M14)**

Le Président présente à l'assemblée le compte administratif du **BUDGET ANNEXE « ZA D'ARCEY » de la CC2VV** pour l'exercice 2020.

Fonctionnement :

Dépenses : 159 633.97 €

Recettes : 159 633.97 €

Résultat : 0 €

Investissement

Dépenses : 320 000.00 €

Recettes : 320 000.00 €

Résultat : 0 €

**Résultat global de clôture : 0 €**

**DELIBERATION :**

Après examen, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le compte de gestion du trésorier pour ce budget.

**Votants : 56    Exprimés: 56    Pour : 56    Abstention : 0    Contre : 0    Unanimité**

En application de l'article L.2121-14 du CGCT, le président s'étant retiré au moment du vote, le conseil, sous la présidence de M. André PARROT, élu président de séance, approuve le compte administratif 2020 du budget annexe ZA D'ARCEY de la CC2VV, constatant sa concordance avec le compte de gestion du trésorier précédemment approuvé.

**Votants : 53                    Exprimés: 53                    Pour : 53                    Abstention : 0                    Contre : 0**

## TOURISME

---

### 3. Lancement de l'étude de la halte nautique de Pays-de-Clerval et demande de subventions.

Laurent TOURTIER, vice-Président en charge du tourisme, présente le sujet à l'assemblée.

Il rappelle que Le tourisme fluvestre a un impact économique déterminant pour notre territoire (traversé par la rivière Doubs sur une grande partie ainsi que par l'Eurovélo6, ce qui nous apporte chaque année un flux de touristes important).

Cette fréquentation touristique permet le maintien, voire la création, d'emplois directs et indirects.

Notre territoire souffre cependant d'une zone blanche en terme d'accueil des plaisanciers à Pays de Clerval, dans la mesure où la halte-nautique qui avait été installée il y a quelques années n'est plus accessible aux.

Soucieuse de répondre aux attentes des plaisanciers et ayant la volonté de tout mettre en œuvre pour permettre le développement du tourisme fluvial, la CC2VV souhaite porter une étude de faisabilité pour l'aménagement d'une nouvelle halte fluviale.

Cette nouvelle halte fluviale sera positionnée à l'extrémité aval du camping et permettra d'accueillir 4 à 5 bateaux.

Cette étude, estimée à 25 000 € TTC, sera confiée à un prestataire externe et permettra d'étudier la faisabilité technique, réglementaire et financière du projet et de définir les aménagements nécessaires pour renforcer les services offerts aux plaisanciers.

Le vice-Président précise que la CC2VV est compétence pour l'étude uniquement.

Si cette étude était suivie de travaux, ces derniers seraient portés la Commune de Pays de Clerval.

Le plan prévisionnel de financement est le suivant :

- Région Bourgogne Franche-Comté (50%) : 12 500 €
- VNF (30%) : 7 500 €
- CC2VV (20%) : 5 000 €

Il demande à l'assemblée de se prononcer sur la réalisation de cette étude en 2021.

#### **DELIBERATION :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- Autorise le Président à lancer cette étude, pour un montant estimatif de 25 000 €
- Charge le Président de demander les subventions correspondantes

**Votants : 54**

**Exprimés: 54**

**Pour : 54**

**Abstention : 0**

**Contre : 0**

## EAU ET ASSAINISSEMENT

---

### 4. MAPA « Amélioration qualitative et quantitative de l'eau » - Attribution du marché

Emmanuel SPADETTO, vice-Président en charge du cycle de l'eau, présente le sujet à l'assemblée.

Il rappelle que le lancement d'une consultation et des demandes de subventions ont été validées sur ce marché, par délibération n° 2020/87 lors du conseil communautaire du 21 juillet 2020

Il indique que l'appel d'offres portait sur les travaux suivants :

- Fourniture et installation de modules de télégestion sur les unités de production (captage, pompage) et de distribution (réservoirs)
- Mise en place de systèmes anti-intrusion sur les installations existantes
- Mise aux normes d'armoires électriques
- Fourniture et installation d'unités de chloration et de traitements Ultra-Violet (pompes javel et lampes UV)
- Fourniture et pose de dispositifs de comptage au sein des ouvrages de production et de distribution (compteurs ou débitmètres),
- Fourniture et installation de turbidimètres et de vannes motorisées asservies à la turbidité (en cas de fortes précipitations ou l'utilisation d'interconnexions),
- Remplacement de tuyauteries en mauvais état (mise en place de tuyauteries inox sur les stations de pompage)
- Remplacement des pompes vétustes et ballons anti-bélier hors service

Les communes concernées par ces travaux sont :

APPENANS (réservoir et captage) ; BLUSSANS (réservoir, surpresseur) ; Fontenelle Montby (Station de pompage, réservoir) ; GOUHELANS (réservoir, captage, station de pompage) ; HUANNE MONTMARTIN (captage, pompage) ; MESANDANS/TROUVANS (captage) ; MONDON (station de pompage, réservoir) ; MANCENANS (réservoir, captage/pompage) ; MONTAGNEY/SERVIGNEY (captage/pompage, réservoir) ; ROUGEMONT (réservoir, captage/pompage) ; SOYE (réservoir) ; UZELLE (pompage, réservoir) ; TOURNANS (réservoir).

Le marché se décompose en 2 lots :

Lot 1 : Amélioration qualitative de l'eau

Lot 2 : Amélioration quantitative de l'eau

Le coût prévisionnel de l'opération était le suivant :

Lot n°1 : Amélioration qualitative de l'eau 132 200 € HT

Lot n°2 : Amélioration quantitative de l'eau 332 000 € HT

Soit, un coût total prévisionnel de 464 200 € HT

Le marché a fait l'objet d'une publication en date du 01/02/2021, avec une remise des offres au 24/02/2021.

3 entreprises ayant répondu à cet appel d'offres, une négociation a été proposée à chaque soumissionnaire, avec une remise des offres négociées au 15/03/2021.

Les critères de jugement des offres étaient :

Prix : pondéré à 55%.

Délais : pondéré à 10%

Valeur technique : pondérée à 35%

L'analyse des offres, après négociations, est présentée en séance :

#### Lot 1 : Amélioration qualitative de l'eau :

Entreprises	Prix (55%)			Délais (10%)		Valeur Technique (35%)		Nombre de pts global	Classement général
	Montant H.T.	Note (sur 10)	Points pondérés	Note (sur 10)	Points pondérés	Note (sur 10)	Points pondérés		
VEOLIA Eau	69 041,98 €	8,51	4,257	0,000	0,000	8,000	2,800	7,057	3
THIEULIN	60 109,62 €	10,00	5,000	10,00	1,000	3,571	1,250	7,250	2
IP France	75 165,00 €	7,50	3,748	10,00	1,000	8,286	2,900	7,648	1

**Lot 2 : Amélioration quantitative de l'eau :**

Entreprises	Prix (55%)			Délais (10%)		Valeur Technique (35%)		Nombre de pts global	Classement général
	Montant H.T.	Note (sur 10)	Points pondérés	Note (sur 10)	Points pondérés	Note (sur 10)	Points pondérés		
VEOLIA Eau	273 351,64 €	5,89	2,945	0,000	0,000	8,000	2,800	5,745	<b>2</b>
THIEULIN	264 907,96 €	6,33	3,163	10,00	1,000	3,571	1,250	5,413	<b>3</b>
IP France	193 724,00 €	10,00	5,000	10,00	1,000	8,286	2,900	8,900	<b>1</b>

**Analyse des offres totale (lot 1 et 2) :**

Entreprises	Prix (55%)			Délais (10%)		Valeur Technique (35%)		Nombre de pts global	Classement général
	Montant H.T.	Note (sur 10)	Points pondérés	Note (sur 10)	Points pondérés	Note (sur 10)	Points pondérés		
VEOLIA Eau	342 393,62 €	7,27	3,633	0,000	0,000	8,000	2,800	6,433	<b>2</b>
THIEULIN	325 017,58 €	7,91	3,956	10,00	1,000	3,571	1,250	6,206	<b>3</b>
IP France	268 889,00 €	10,00	5,000	10,00	1,000	8,286	2,900	8,900	<b>1</b>

Le conseil d'exploitation, réuni le 30 mars 2021, propose à l'assemblée de retenir l'entreprise IP France pour un montant global de 268 889.00 € HT (hors options) pour les deux lots.

Le vice-Président propose à l'assemblée d'étudier diverses options proposées par l'entreprise IP France en sus de ce marché et validées par le conseil d'exploitation, à savoir :

- La mise en place de ré-enclencheurs automatiques dans les armoires
- La mise en place de sondes de niveau à la place des poires de niveaux
- La réhabilitation de l'armoire électrique de la station de pompage de Mondon
- L'intégration des installations existantes au PC de supervision

Le montant total des options proposées est de :

- pour le lot 1 : 24 700,00 € HT
  - pour le lot 2 : 6 280,00 € HT
  - pour l'intégration des données PCWIN 2 : 9 700,00 € HT
- Soit un montant total des options de : 40 680,00 € HT

Montant total du marché proposé, options incluses :

Intitulés	Montant
Lot 1	75 165,00 €
Lot 2	193 724,00 €
Options Lot 1	24 700,00 €
Options Lot 2	6 280,00 €
Intégration données PCWIN 2	9 700,00 €
<b>TOTALT H,T</b>	<b>309 569,00 €</b>
Montant TVA	61 913,80 €
<b>TOTAL TTC</b>	<b>371 482,80 €</b>

Le vice-Président rappelle que cette proposition, incluant des options, reste inférieure au budget prévisionnel de l'opération, voté en juillet 2020.

## **DELIBERATION :**

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- Décide de valider l'offre de l'entreprise IP France, pour un montant de :

Lot n° 1 « Amélioration qualitative de l'eau », avec option : 99 865,00 € HT

Lot n° 2 « Amélioration quantitative de l'eau », avec option : 200 004,00 € HT

Intégration des données PCWIN 2 : 9 700,00 € HT

Soit, montant total du marché, options incluses : 309 569,00 € HT

**Votants : 54**

**Exprimés : 54**

**Pour : 53**

**Abstention : 1**

**Contre : 0**

## **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

### **Contrôle et suivi de la qualité de l'eau de BLUSSANGEAUX**

Marie-Blanche PERNOT, maire de Blussangeaux, sollicite l'appui et le soutien de la CC2VV dans le contrôle et le suivi des installations des systèmes de désinfection de l'eau lors de la vente de maisons particulières sur la commune de Blussangeaux. Elle précise que ces systèmes sont également recommandés par l'ARS en l'absence de réseau d'eau potable.

Emmanuel SPADETTO, vice-président en charge de la compétence eau, précise que la compétence Eau Potable ne s'applique pas à la commune de Blussangeaux puisque celle-ci ne possède pas de réseau d'eau potable.

Bruno BEAUDREY ajoute que chaque maison dispose d'un puit privé, et qu'à ce titre, c'est bien de la responsabilité de chaque propriétaire que relève la qualité de l'eau.

Marie-Blanche PERNOT souhaite que la CC2VV ait tout de même un regard sur la qualité de l'eau, ne serait-ce que pour garantir la sécurité sanitaire de ses habitants.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 22h30

Pays de Clerval, le 8 avril 2021

Le secrétaire de séance,  
Valérie ULMANN



Le Président,  
Bruno BEAUDREY

